



## MAIRIE DE COGGIA

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

SEANCE DU 12 avril 2019

DELIBERATION N° 2019/21 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF CCAS DE L'EXERCICE 2018

Date de la convocation : 08/04/2019  
Le 12 avril 2019, la Commission Administrative du CCAS de la Commune de Coggia s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale sous la présidence de Madame ANGELI Françoise rapporteur

Nombre de membres Composants l'Assemblée : 08  
ETAIENT PRESENTS : Mr RUBINI Mathieu, Mr ALIAGA Jean François, Mme SAUL Emmanuelle, Mr PERI Marius, Mme NATALI Maryse

Nombre de Conseillers en exercice : 08  
ETAIENT ABSENTS : Mme ANDREANI Claudia, Mme BIFFERALI Laurène.

Nombre de membres présents : 06

Nombre de votants : 05  
ETAIENT REPRESENTES :

Quorum :05  
Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer

Secrétaire de séance  
Mme Emmanuelle SAUL  
Madame Françoise ANGELI Président rapporteur donne lecture du document tel que dressé pour l'exercice 2018

EXPOSE DES MOTIFS  
Sur exposé de Madame Françoise ANGELI

LE BUREAU  
PRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité de ses membres présents ou représentés  
VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU, le Budget Primitif de l'exercice 2018 et l'ensemble des Délibérations Modificatives qui s'y rattachent,  
CONSIDERANT, le compte de gestion établi de l'exercice 2018 établi par le Receveur Municipal et précédemment approuvé,

Après réunion du bureau, le 12 avril 2019

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2019

**DECISION**

**CONSTATE**

Les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, précédemment approuvé.

**RECONNAIT**

La sincérité des restes à réaliser.

**VOTE ET ARRETE**

Les résultats tels que présentés dans le document

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Mathieu RUBINI